



Bordeaux, le 12 janvier 2012

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LANCEMENT DU PORTAIL « LES CLES DE LA JUSTICE »

#### Rectorat

Chargée de  
communication

*Jean-Louis Nembrini, Recteur de l'académie de Bordeaux, Chancelier des Universités d'Aquitaine, Bruno Karl, Président du Tribunal de Grande Instance de Pau, Président du Centre Départemental d'Accès au Droit, Georges Labazée, Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et Jean-Luc Mure, Directeur du CRDP d'Aquitaine, inaugureront le portail internet « Les clés de la justice » :*

Contact :  
Marion GALLIER

Téléphone  
05.57.57.38.30

Télécopie  
05.57.57.87.78

Courriel  
chargcom@ac-bordeaux.fr

**vendredi 13 janvier 2012 à 14h00**  
**Palais de Justice**  
**Salle Faget de Baure**  
**5 Place de la Libération à Pau**

Cet outil en ligne, qui sera régulièrement actualisé, est mis à disposition des enseignants et des élèves sur le site du CRDP. Il comporte quatre grandes parties consacrées respectivement à l'histoire de la justice en Béarn, au fonctionnement de la Justice, à la Justice des mineurs, et aux métiers de la Justice et du Droit. Ce site propose également un volet pratique destiné à guider les enseignants souhaitant approfondir avec leurs élèves leur connaissance de la justice (visites au Palais de Justice, contacts avec la CDAD...).

Parallèlement, les participants présenteront la 4ème semaine «Justice au cinéma» qui se déroulera en février 2012. Cette opération qui rencontre un succès grandissant permettra cette année encore à quelques 700 élèves du département (Béarn et Pays-Basque) de visionner films et documentaires récents sur le thème de la justice et de débattre avec des professionnels de la justice.

5, rue Joseph  
de Carayon-Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

#### **Rectorat de l'académie de Bordeaux / Justice : un partenariat dynamique**

2011 a vu la signature de la **convention régionale de partenariat conclue entre le rectorat de Bordeaux et les Parquets généraux de la région Aquitaine**. Cet accord destiné à promouvoir la mobilisation civique pour prévenir la violence, l'insécurité et l'absentéisme vise notamment à favoriser et soutenir la mobilisation des établissements scolaires et des personnels de l'éducation nationale, y compris par une meilleure connaissance du Droit, et par leur formation au fonctionnement de l'institution judiciaire.